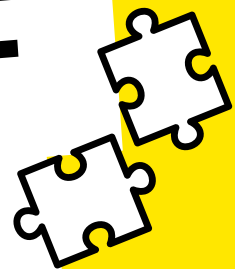
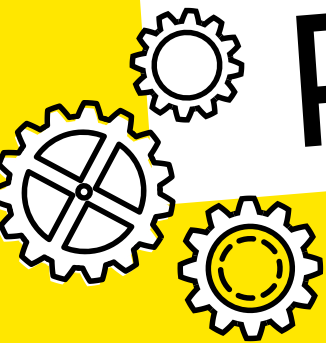


BUDGET

PARTICIPATIF

JEUNÈS

- 11 à 25 ans -



GUIDÉ

du porteur de projet

Mettre en action ceux qui construisent le territoire de demain.

Un budget de 5 000 € alloué par la Communauté de communes pour financer des projets d'intérêt général portés et réalisés par des jeunes du territoire en faveur du Climat, de l'Air et de l'Énergie.

Ce budget peut permettre la réalisation de projets concrets et variés qui s'inscrivent dans le quotidien des habitants.

Laisse libre court à ton imagination et propose de planter des arbres fruitiers, de constituer un jardin participatif dans votre quartier, de mettre en place une filière pour redistribuer les invendus alimentaires, d'organiser une collecte participative de déchets en bord de rivière ou sur les plages, de créer un marché local « zéro plastique », ou encore un atelier de réparation vélo, une zone d'échanges et de gratuité....

Cette action s'adresse aux jeunes de 11 à 25 ans résidant sur le territoire de Cœur de Savoie.

1 : L'émergence

juin -> nov. 2021

Comment présenter mon projet ? Qui peut m'aider ?

2 : L'ébauche

10 décembre 2021

Comment présenter mon projet ?
Comment mon projet est reçu ?
Doit-il évoluer ?

3 : La maturation

dec. -> janv. 2022

Comment mon projet est reçu ?
Doit-il évoluer ?

4 : La sélection

février 2022

Comment faire connaître mon projet ?
Qui peut voter ?
Comment se passe le vote ?

5 : La réalisation

mai 2022

Qui sont mes interlocuteurs ?
Quel est mon rôle ?

1 : L'ÉMERGENCE

Dans cette étape, je propose mon idée. Pour passer à l'étape suivante, les services de la Communauté de communes s'assurent qu'elle est recevable, selon les critères suivants :

- Le projet doit être en rapport avec le territoire de la Communauté de communes Cœur de Savoie et ses habitants ;
- Le financement apporté pourra être affecté à la réalisation d'une manifestation ponctuelle ou d'une acquisition ;
- Le projet doit être d'intérêt général, c'est-à-dire ouvert largement et non réservé à un cercle fermé. Il ne peut pas être destiné au(x) seul(s) porteur(s) du projet ;
- Le projet ne doit pas être en cours de réalisation ;
- Le projet ne doit pas comporter d'éléments de nature discriminatoire ou diffamatoire ;
- Le projet ne doit pas générer de conflit d'intérêt et de profit financier pour le porteur d'idée ;
- Le projet ne doit pas générer de frais de fonctionnement excessifs ;
- Le projet doit s'inscrire clairement dans un objectif de lutte contre le réchauffement climatique et présenter un caractère expérimental ou innovant en matière par exemple de mobilité, de biodiversité, de gestion de l'eau ou des déchets, d'alimentation, d'économie d'énergie, de sensibilisation et de formation, d'amélioration de la qualité de l'air...
- Si le projet a une implantation physique, celui-ci doit être implanté dans des espaces publics avec l'accord du propriétaire. S'il est implanté dans des espaces privés, des conventions d'accès devront être mises en place.
- Le projet doit avoir une visée collective, intergénérationnelle et favoriser l'interaction et la mobilisation d'acteurs diversifiés (citoyens, collectifs de citoyens, associations, entreprises, acteurs sociaux, agriculteurs, institutions, collectivités locales, experts...),
- Le projet doit être porté par une ou plusieurs personnes ou une association qui s'engagent à s'impliquer tout au long de sa réalisation. En cas de réalisation d'un ouvrage, la question d'un éventuel entretien devra être anticipée et intégrée.

Si mon idée est recevable, elle est peut-être présentée à la phase d'ébauche.

Comment présenter mon projet ?

Il n'y a pas besoin d'être un « expert » pour formuler mon idée. Une seule ligne de description peut suffire. Il n'est pas nécessaire de décrire en profondeur mon projet.

L'intitulé de mon idée est le premier élément qui va être lu. Je peux ajouter une ou plusieurs photos ou illustrations si je le souhaite. Si elles sont bien choisies, elles permettent de mieux faire comprendre mon idée.

Je localise ma proposition (rue, village, secteur...) pour permettre aux lecteurs de mieux situer le projet. Plus un projet est clair, plus il a de chance de remporter l'adhésion des habitants.

Je transmets mon idée via le formulaire prévu à cet effet sur le site Internet : www.coeurdesavoie.fr

Si j'ai des questions, je contacte :

Point Information Jeunesse - 04 57 08 82 04

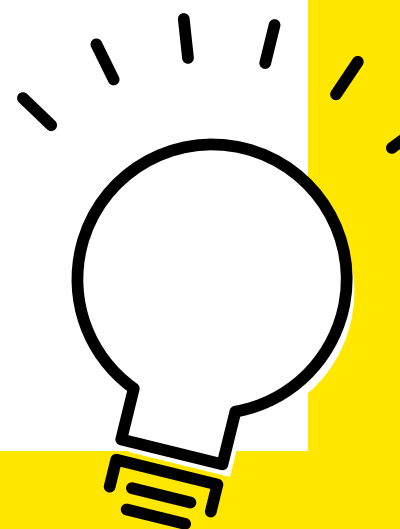
informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

Place Albert Serraz - 73800 Montmélian

Si mon idée n'est pas recevable, je recevrai un message m'expliquant pourquoi et je pourrais alors la reformuler si je le souhaite. Si mon idée est recevable, je deviens dès lors porteur de mon idée.

Qui peut m'aider ?

Je peux porter seul mon idée ou être accompagné par plusieurs personnes pour porter mon idée. Tout au long de cette étape, je suis en lien avec les services de la Communauté de communes qui pourront m'accompagner et me conseiller.



2 : L'ÉBAUCHE

Si elle est conforme aux critères d'éligibilité mon idée a été validée à l'étape 1.

Je suis alors automatiquement inscrit pour la soirée du 10 décembre 2021 à 19h00 à la salle des fêtes de Coise.

Je recevrai un mail à cet effet et confirmerai ma présence.

Si mon idée n'est pas présentée lors de cette soirée, elle sera éliminée.

Cette soirée ouverte à toutes et tous (habitants de Cœur de Savoie ou non) permet :

- Aux porteurs et porteuses d'idées d'échanger avec d'autres personnes pour débattre, enrichir les idées, fusionner des idées similaires.
- À toutes et tous de sélectionner les idées qui accéderont à l'étape 3, l'instruction par les services, avant leur mise au vote final auprès des habitants

Comment présenter mon projet ?

Pendant la soirée, je dispose d'un stand et d'un temps de parole pour présenter mon idée.

Je peux ramener tout support qui me semble utile pour la présenter : affiches, maquettes, documents, ordinateur...

Je me prépare également à présenter mon idée en 3 minutes max. et les organisateurs, associations pourront poser des questions complémentaires.

Pour cela, voici les questions que je peux me poser en amont :

- À qui s'adresse mon idée ? À quel public ?
- Quel est le périmètre du projet : la rue, le village, un secteur particulier ?
- À quels besoins répond-elle ?
- Dans quel objectif s'inscrit-elle ?
- En quoi peut-elle intéresser d'autres habitants du territoire ou que peut-elle leur apporter ?
- Est-ce nouveau, original ?
- Est-ce que ce projet va nécessiter une gestion future, par qui et comment ?

Si je ne suis pas disponible à cette date, je peux être représenté par toute autre personne de mon choix.

Comment mon projet est reçu ?

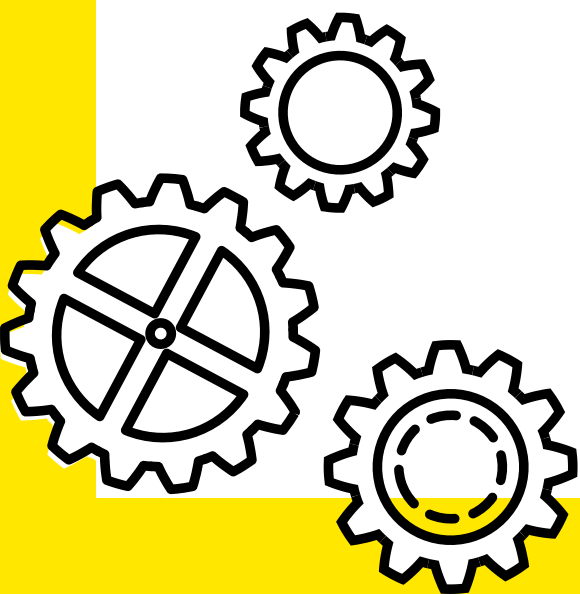
Les participants à la soirée du 10 décembre devront obligatoirement sélectionner plusieurs idées pour garantir l'égalité des chances pour toutes et tous. Les idées présélectionnées étant celles récoltant le plus de suffrages.

Afin de mobilier un maximum de personnes autour de mon idée, j'en parle le plus largement possible et je relaie la date du 10 décembre.

Les 5 projets les plus plébiscités seront retenus en fin de soirée.

Doit-il évoluer ?

En fonction des remarques formulées lors de cette soirée, je peux faire évoluer mon projet.



3 : LA MATURATION

Mon idée a passé le cap de l'émergence !!! Il s'agit désormais de transformer l'Idée en Projet en vérifiant sa faisabilité technique, juridique et financière.

Comment mon projet se réalise ?

À ce stade, je suis contacté par les services de la Communauté de communes qui me proposent un rendez-vous pour mieux comprendre mon idée. Ils ont pour mission d'étudier les besoins nécessaires à la mise en œuvre de mon idée.

C'est lors de cette étape que les premiers chiffrages arrivent et que l'idée commence à se concrétiser (chiffrage budgétaire et étude concrète de la réalisation technique).

Ma réflexion a pu évoluer depuis que j'ai proposé mon idée, pour que cette phase d'instruction soit la plus efficace possible, je me présente aux rendez- vous avec le maximum d'éléments.

Si le projet est réalisable (techniquement, juridiquement et économiquement), il est soumis au vote des habitants.

S'il ne l'est pas, j'ai une explication sur la raison ne permettant pas de le mettre au vote.

En complément du financement de la Communauté de communes, les porteurs du projet pourront proposer des financements publics ou privés complémentaires extérieurs, subventions, dons ...

Doit-il évoluer ?

Il est possible que certaines idées nécessitent des ajustements pour les rendre réalisables. J'en serai informé le cas échéant.

Cette phase est une phase de dialogue et d'échange.

4 : LA SÉLECTION

Comment faire connaître mon projet ?

Lors de cette phase, je n'hésite pas à mobiliser mon réseau, à parler de mon projet autour de moi.

En plus des outils mis en place par la Communauté de communes, je peux développer mes propres outils : Facebook, Twitter, envoi à mes listings mail, partage avec mes connaissances

Qui peut voter ?

Pendant un mois, entre le 01 février 2022 et le 01 mars 2022 inclus, les habitants de Cœur de Savoie de plus de 11 ans votent pour les projets qu'ils souhaitent voir se réaliser.

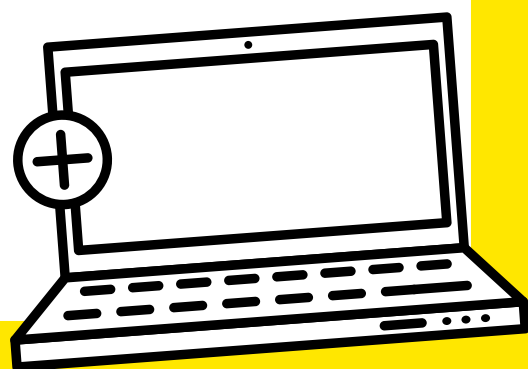
Comment se passe le vote ?

Les habitants de Cœur de Savoie choisissent 3 projets. Cela permet de porter le regard sur une diversité et de garantir l'égalité des chances entre toutes et tous.

Voter pour plusieurs projets permet de d'augmenter les chances de chacun et d'éviter les effets d'influence.

Le budget maximal étant fixé à 5 000 €. Il pourra permettre de financer en propre un ou plusieurs projets.

Le résultat du vote est décisionnaire.



5 : LA RÉALISATION

Mon projet a été retenu par les habitants de Cœur de Savoie et devient donc un projet de l'ensemble des habitants ! Félicitations ! Il peut désormais être réalisé.

Qui sont mes interlocuteurs ?

Une équipe projet va être constituée. Je suis invité à une réunion de lancement qui me permet de rencontrer les membres de cette équipe.

Quel est mon rôle ?

Je porte la réalisation de l'action en lien avec les services de la Communauté de communes.

Selon la nature du projet, la durée de la réalisation est variable mais tous les frais devront être engagés au plus tard en mai 2022.

Communauté de communes Cœur de Savoie

Point Information Jeunesse - 04 57 08 82 04

informationjeunesse@cc.coeurdesavoie.fr

Place Albert Serraz - 73800 Montmélian

